MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE 'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DU GABON

DIRECTION DE LA PRMOTION DES PARTENARIATS ET DE L'ENTREPRENARIAT RURAL

No. 1. 5. 7 MAEPA/SG/DGADAG/DPPER

1

P.2.2.2.A

TERMES DE REFERENCE

ENGAGEMENT D'UN EXPERT EN SIG POUR LA REALISATION D'UNE ANALYSE DE L'APTITUDE A L'AGRICULTURE POUR 5 CULTURES PRIORITAIRES

1. Contexte

L'Agence de Développement Agricole du Gabon (ADAG), est un organe d'exécution des politiques de développement du Gouvernement. Dans le cadre du Programme CAFI 2, elle a reçu un financement dans le but d'élaborer la carte des terres agricoles. A cet effet, une partie du budget de ce programme a été affecté pour l'élaboration de la carte des sols agricoles.

Dans ce contexte, l'ADAG envisage de recruter un Consultant ou Spécialiste, Expert en Système d'Informations Géographiques (SIG) et de 2 agents.

2. Objectifs de la prestation

L'objectif de cette prestation est de créer un laboratoire SIG, tout en renforçant les capacités opérationnelles des services du Ministère de l'Agriculture.

3. Méthodologie

Le consultant proposera ses propres méthodes et techniques afin répondre à l'objectif du thème. Il devra prévoir aussi un programme de collecte des données, tout en intégrant les entretiens avec des personnes ressources ainsi qu'avec la sphère de partenaires institutionnels, les communautés villageoises ainsi que les autorités locales.

La prestation sera réalisée sous la supervision technique de l'ADAG. Toutefois, il n'est pas exclu que l'UGP puisse effectuer des missions de contrôle.

4. Résultats attendus de la prestation

Les informations géographiques sont collectées. A cet effet, l'ADAG attend du Consultant, un rapport final contenant des informations géographiques collectées et analysées afin de contribuer à l'élaboration de la carte des terres agricoles. Notamment, la conception d'une base de données géographiques, l'analyse et l'exploitation des données SIG, l'optimisation des bases géographiques, la création et le développement des outils spécifiques, en la gestion de la confidentialité

Le rapport final doit être présentés sous forme numérique et imprimé (en format numérique Word et document papier accompagné des annexes, dans un document à part) en 3 exemplaires et présenté à ADAG dans les délais prévus par la consultation.

5. Qualifications et connaissances

Le Consultant doit être **un expert en SIG**, doté d'au moins cinq ans d'expérience pratique. Il doit avoir :

 Diplôme universitaire (niveau Master) en système d'information géographique et/ou géographie option géomatique;





- Maitrise du français oral et écrit (au moins deux ans d'expérience dans un environnement francophone) ;
- Maitrise des logiciels usuels de création et de gestion du SIG (Conception d'au moins 10 SIG).

Expérience professionnelle générale : Avoir au moins 5 ans d'expérience en gestion des données, Systèmes d'Information Géographique, Géomatique, Systèmes d'Information Environnementale Expérience professionnelle spécifique. Avoir :

- Au moins 3 ans d'expérience en conception d'outils géomatiques d'aide à la décision et/ ou établissement de prospectives ;
- Une expérience professionnelle en Gestion Intégrée des Zones Agricoles serait un atout
- Une expérience en traitement d'images satellites ou de photographies aériennes serait aussi un avantage ;
- Des capacités de travailler en équipe.

6. Durée de la prestation

La durée de la prestation est de deux ans, y compris le temps des déplacements sur l'ensemble du territoire national, ainsi que les activités de préparation et d'analyse de la documentation, de la préparation des enquêtes terrains, des interviews et la collecte des informations, analyse des données et de la rédaction du rapport et impression de la carte des sols.

Le consultant proposera chronogramme d'activités et une méthodologie dans son offre technique. Cette méthodologie sera validée par l'ADAG en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du Projet.

7. Soumission des offres

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre des offres comprenant :

- Le CV détaillé en faisant clairement ressortir les mandats réalisés en lien avec la consultation ainsi que les copies des attestations issues des prestations similaires.
- La compréhension des besoins et des services attendus à travers l'interprétation des termes de référence.
- L'approche et les méthodes suggérées pour traiter les différentes parties exigées par les termes de référence, y compris une liste détaillée des données et informations à collecter et des méthodes de collecte proposées ainsi que des structures, institutions et personnes ressources à contacter, ainsi qu'un plan de travail provisoire avec produits à délivrer avec les échéances correspondantes ;

8. Remise des offres

Le candidat doit soumettre son offre sous pli fermé dans deux enveloppes séparées portant sur le verso « offre technique ». L'enveloppe doit être bien fermée sans logo, portant la mention « pour recrutement d'un consultant/spécialiste, expert en analyse spatialement explicite de l'hétérogénéité des sols », adressée à :

Mr le Directeur Général de l'Agence de Développement Agricole du Gabon, au plus tard le 30 juillet 2020 à 12h00, contre un reçu de dépôt.

Après examen des dossiers par le Comité de dépouillement, le (la) candidat(e) retenu(e) sera contacté (e) directement par l'ADAG.

9. Evaluation des offres

Une procédure en une étape unique sera utilisée pour l'évaluation des offres. Si l'offre est unique, le dossier sera admis d'office après examen.

NB: Aucun dossier ne sera rendu aux postulants.

Pour toutes informations complémentaires, les consultants peuvent se rapprocher auprès de l'ADAG.

0 7 AOUT 2020

Le Directeur Général

Rolexin NGANGORI ADAMAS